

23 sièges avec voix délibératives, répartis comme suit :

COLLEGE PUBLIC – 11 sièges		
	Nombre de représentants	
Structures représentées	Membres TITULAIRES	Membres SUPPLEANTS
Commune de Guipry-Messac	1	1
Commune de Grand-Fougeray	1	
Commune de Sel de Bretagne	1	
Commune de Ercé en Lamée	1	
Commune de Saint Senoux	1	
Commune de Guichen Pont-Réan	1	
Commune de Saint Sulpice des Landes	1	
Commune de Baulon	1	
Commune de Lohéac	1	
Commune de Bourg-des-Comptes	1	
Commune de Val d'Anast	1	1
Commune de Chanteloup		1
Commune de Pléchâtel		1
Commune de Lalleu		1
Commune de Pléchâtel		1
Commune de Goven		1
Commune de Les Brulais		1
Commune de Teillay		1
Commune de Bain de Bretagne		1
Commune de Lassy		1
Sous total	11	11
COLLEGE PRIVE – 12 sièges		
	Nombre de représentants	
Structures représentées	Membres TITULAIRES	Membres SUPPLEANTS
Association Agir pour Tous	1	
Association Vallons Solidaires	1	

Conseil de développement	5	7
Terre de l'O	1	
Association OCAS	1	
Association Café Associatif de Pancé	1	
Association Mamaouez	1	
Entreprise Transports Orain	1	
Entreprise Chez Marcel		1
Entreprise La ruée vers l'air		1
AXA - Prévoyance & Patrimoine		1
Association Les Philanthropes		1
Association les amis d'Eugène Aulnette		1
Sous total	12	12